



Rappel : pour venir donner un coup de main, nous demandons aux bénévoles d'être vaccinés contre le tétanos.

Les lettres d'informations sont également téléchargeables sur le site Internet.

Mairie : tél. 01 64 23 85 26
 x lundi - mardi - jeudi : de 14h à 16h
 x samedi : de 9h30 à 11h30
 x x x x x x x x x x x x x x x x
 Si vous avez une proposition d'article
 à nous soumettre, nous contacter :
 x e-mail : sherpa@club-internet.fr

Jean-Emmanuel Flory :
responsable de la rédaction
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Géraldine Lepoivre :
conception et réalisation graphiques
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
photos : Monique Bouillet,
Jean-Emmanuel Flory, Marion Nuttin
et Gérard Mandet.



Les journées bénévoles : tous les samedis de 9h à 12h.

Les festivités à venir :

- ✦ 20 et 21 juin
exposition de peinture de Florent Moutti
- ✦ samedi 20 juin
feu de la Saint-Jean
- ✦ dimanche 21 juin
fête champêtre
- ✦ samedi 27 juin
kermesse de l'école
- ✦ dimanche 28 juin de 14h à 18h
portes ouvertes du Domaine

Tous mercredis à partir de 18h :

- vente de pain certifié agriculture biologique
- distribution des paniers de l'AMAP



attention tiques !

Lors de vos visites dans le Domaine, vérifiez que des tiques ne restent pas accrochées à vos vêtements.

A photograph of a field of white daisies with yellow centers, growing in green grass. The image is framed by a black border.

lettre d'information

Domaine de la Salle

Féricy

[illegible]

édito

lettre créée par des bénévoles, pour les Fériciens

Près de cinq mois séparent la parution de ce numéro du précédent, cela ne signifie pas pour autant qu'il se déroule moins de choses au Domaine. Ce serait plutôt le contraire : ce fut le temps nécessaire à la conception et à la réalisation du site Internet des bénévoles du Domaine de la Salle.

Ce site a pour vocation de **présenter** et d'**informer**, complémentirement à la lettre d'information, sur l'ensemble du Domaine et des événements qui s'y dérouleront.

Vous pourrez désormais télécharger les lettres d'information et ainsi contribuer à la réduction de l'impression papier, qui continuera d'informer les habitants n'ayant pas accès à Internet, mais en quantité moindre.

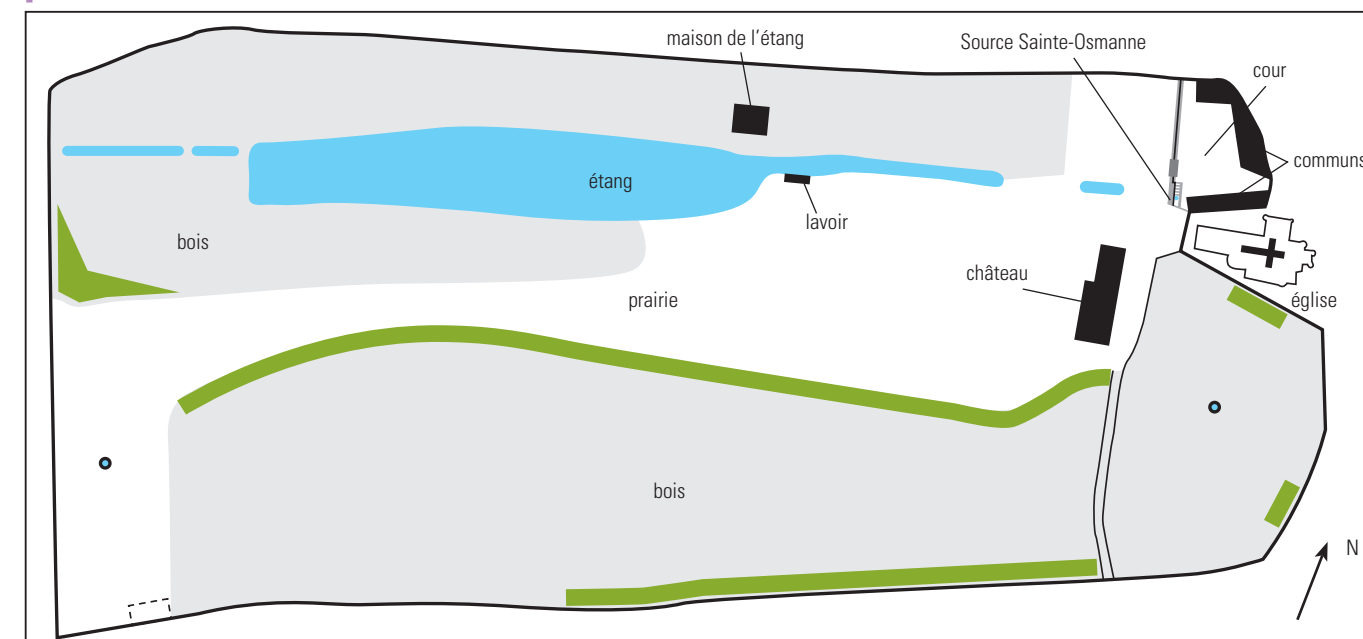
Nous vous invitons à le visiter, à le faire visiter à vos proches et amis lointains, pour, peut-être, venir agrandir les rangs des bénévoles !

L'adresse simple à retenir **www.domainedelasalle.com**. ♦

Jean-Emmanuel Flory



plan du Domaine



zones d'élagage et de brûlage des branches

travaux effectués de janvier à mai 2009

➔ Brève histoire du Domaine de la Salle

Le « feuilleton historique » du Domaine de la Salle s'inspire des recherches approfondies menées par M. François, travaux que son gendre, M. Pouzet, a aimablement confiés à la mairie de Féricy. Ce qui suit n'en est qu'un résumé très simplifié.

Chapitre VIII ou Ce que devient le Domaine de la Salle de l'orée du XVIII^e siècle aux premières heures de la Révolution

Comme nous l'avons vu au chapitre précédent, le Domaine de la Salle quitte la famille Bouvot en même temps que le XVII^e siècle. Au siècle suivant, deux propriétaires laissent des traces intéressantes pour l'histoire du Domaine : Mérigot, au début du siècle, et Régnaud à la fin.

Claude de Mérigot acquiert la propriété en **1702**. En 1716, il fait dresser un état de la consistance du fief de la Salle qui nous permet d'avoir une bonne description des lieux. On entre par une grande porte puis on suit une allée bordée d'arbres. Le logis principal est une maison à un étage surmontée d'un grenier ; il comporte trois chambres. Une remise à carrosses jouxte ce logis. La cour est entourée d'arbres fruitiers et comporte différents autres bâtiments : une écurie à huit chevaux surmontée d'un grenier ; le logement du jardinier et une étable pour les vaches et autres bestiaux ; une grange pour entreposer les récoltes des terres ap-

partenant au fief ; une vinée abritant deux cuves et trois caveaux pour entreposer le vin. Et bien sûr la fontaine à laquelle *on vient par dévotion boire de l'eau ou l'emporter [...] de six à sept lieues*. La propriété possède en outre un grand jardin qui comprend un potager, sept arpents de blé et deux de foin. Ensuite, un verger et une allée de 165 mètres qui conduit à un bois. Enfin, à droite du jardin *est un canal dérivant l'eau de la fontaine en son tiers et par le milieu d'icelluy canal est une belle mare [...], le canal contient plus de 450 pas* [340 mètres] *mais il est peu empoisonné*.

Ce canal causera des déboires au dernier propriétaire de la période qui nous occupe. **Maitre Pierre Etienne Regnaud**, avocat au Parlement et procureur du roi à la Cour, hérite du Domaine au décès de son beau-père en 1779. Voyant que le canal, faute d'entretien et à la suite d'un abaissement de terrain, est devenu fangeux et déborde au point de rendre impraticable la « rue de Barbeau » qui le longe, il entreprend des travaux pour que l'eau de la fontaine puisse retrouver son cours : un curage sur 251 mètres de long et 3,50 mètres de large, un remblai et une plantation de 150 aulnes pour consolider les berges lui rendent une belle physionomie. Mais il se heurte aux manœuvres du procureur Chevrier, son propre fondé de pouvoir, qui a, semble-t-il, des vues sur le Domaine et qui incite les chanoines de la Sainte-Chapelle à inti-

mer à Regnaud l'ordre de remettre le canal dans l'état où il était auparavant. S'ensuit un procès que Regnaud gagne en 1784. Mus peut-être par un esprit de vengeance peu chrétien, ses suzerains font subir en 1785 à ce haut magistrat l'humiliation de la prestation de foi et hommage, cérémonie tombée en désuétude depuis un siècle puisque la dernière prestation datait de 1684 (voir chapitre précédent).

Ainsi, le 25 mai 1785, devant Maître Denis Jean Chevrier, procureur fiscal et notaire de la Seigneurie de Féricy, représentant des suzerains de la Sainte-Chapelle, Maître Regnaud dut se présenter devant la porte principale de sa demeure, *nue tête, sans épée ni éperons, ayant un genou à terre et en posture de vassal* et déclarer à haute voix sa foi et hommage dont, dit-il, *je vous promets fournir aveu et dénombrement et de vous servir comme votre vassal à cause dudit fief en temps et lieux et comme il vous plaira de m'en requérir ainsi que je suis obligé suivant la coutume du baillage de Melun.*

Une guerre larvée continua entre les deux parties, si bien que Regnaud et sa femme décident de se défaire de cet héritage et vendent le fief à **Louis Marie Pomponne Pinson de Ménerville** en 1791. Ce qu'il advint du Domaine de la Salle dans la tourmente de la Révolution fera l'objet du prochain épisode de cette histoire. ♦

Marie-Hélène Renaud



➔ Un jour au Domaine



pique-nique organisé par Karine Nuttin, 3 janvier 2009
 pique-nique des bénévoles, 25 avril 2009

collecte et inventaire d'insectes forestiers

Dans cadre d'un inventaire de la biodiversité, l'OPIE (Office Pour les Insectes et leur Environnement), en partenariat avec le Conseil Général de Seine & Marne, procède à la pose de dispositifs de collecte d'insectes, aux relevés, puis à la détermination de ces insectes dont les premiers résultats seront connus courant 2010. Le bois du Domaine avec ses vieux arbres à tout de suite suscité un intérêt chez Bruno Mériguet (chargé d'études entomologiques) lors de sa venue le 1^{er} avril et trois dispositifs de capture ont été placés dès le 9 avril pour une durée de 3 mois. Six autres ont été installés sur le territoire du village. La suite au prochain numéro... ◆ **Jean-Emmanuel Flory**

Jean-Emmanuel Flory



→ Festivités

→ La chasse aux œufs [12 avril]

Je trouve que la chasse aux œufs au Domaine était super car on a pu visiter et se promener dans le parc du château, il est vraiment super. On a vu des poissons et des grenouilles, entendu les oiseaux dont un pic-vert, trop cool !!

Il y avait aussi pleins d'escargots et pleins de chocolatssss... Vivement l'année prochaine! ♦

Léa Nuttin



➔ **Mystères et richesses du Domaine**

Cette rubrique vous donnera un aperçu des richesses naturelles et architecturales et des mystères qui accompagnent le Domaine.

Richesse :

Cela ne vous aura pas échappé, le parc du Domaine regorge de très beaux spécimens d'arbres centenaires. En voici un qui a été inscrit au registre des arbres remarquables par M. Bonnardot du CAUE, il s'agit du peuplier grisard (*Populus x canescens*) qui se situe au début du canal. Il est un hybride naturel du peuplier blanc et peuplier tremble car il montre des caractères des deux espèces. Ses feuilles arrondies à ovales dentées sont couvertes d'un duvet blanc au stade juvénile, deviennent lisses et vertes foncées brillantes dessus, grises et velues dessous. Il atteint souvent 30 mètres de haut. Dès qu'une brise souffle, ses feuilles s'agitent grâce à leurs pétioles plats.

Mystère :

Vous avez peut-être remarqué cette drôle d'échelle en bois qui est rangé dans deux parties de l'ancien presbytère des communs en y traversant même un mur ? Elle est tellement longue (15 mètres) qu'une trappe à l'extrémité du bâtiment est nécessaire pour la sortir, mais à quoi pouvait elle bien servir ?

Il semble qu'elle servait à atteindre le toit du château de l'extérieur pour y effectuer des travaux. ♦

Jean-Emmanuel Flory



→ Des élagueurs dans le parc

Depuis le mois de novembre 2008, deux équipes d'élagueurs de l'École horticole de Chambourcy-Saint Germain-en-Laye se relaient dans le Domaine de la Salle pour sécuriser et entretenir les arbres malmenés par les tempêtes successives.

La formation se déroule en un an, par contrat pro, suivi d'un contrat en entreprise. Ainsi les 26 élèves de la promotion 2008-2009 sous la direction de leurs 10 formateurs, ont-ils ébranché, démonté ou abattu des arbres endommagés ou présentant des risques pour les futurs visiteurs du parc. À raison de quatre jours par semaine, les jeunes élagueurs ont affronté le froid, la neige et la pluie de cet hiver à des hauteurs vertigineuses, jusqu'à la fin de la première semaine d'avril.

Hormis l'hébergement à la salle des fêtes et la nourriture, assurés par la municipalité, l'intervention de l'école de Saint-Germain est gratuite, procurant ainsi aux élèves une formation pratique exceptionnelle et un service inestimable à notre village.

Quelles impressions retirent les élagueurs de leur présence à Féricy ?

« D'abord le cadre exceptionnel du parc et les d'arbres remarquables qui s'y trouvent »

Vient ensuite « La diversité des travaux réalisés : démontage, taille, abattage. Nous apprenons toutes les techniques de démontage des arbres, simulant des conditions particulières comme la présence de maisons, de murs etc. Le démontage de notre premier chêne a été difficile car il a fallu retenir de grosses branches par des cordages à 25 mètres de hauteur ! »

Les élagueurs ont beaucoup apprécié « L'autonomie et la confiance que leur accorde la municipalité pour réaliser ces travaux »... « Nous sommes motivés par ce travail quand on sait que le but final est de remettre ce parc à la disposition des Fériciens ».

Enfin l'équipe a fait l'éloge de l'accueil des bénévoles, de leurs gâteaux et des repas d'Annie à la salle des fêtes.

Parmi les bons souvenirs ? Le barbecue du 1^{er} avril dans le parc, clôturant la première phase de l'intervention des élagueurs avant leur retour prévu en septembre 2009. Ils sont impatients de revenir et il reste encore beaucoup à faire... ♦

Gérard Mandet



témoignage // Marie-Annick Mandet

Ce projet est un réel lien social pour le village : Féricy, n'ayant plus de commerces, manquait d'un lieu de rencontre. C'est réjouissant de voir les gens se retrouver pour travailler dans ce lieu magnifique, afin de l'ouvrir à tout le monde. Ce projet de réhabilitation fait, en quelque sorte, revivre le village, il est créateur d'une dynamique. De plus, l'élan se poursuit sur la durée. Le Domaine est devenu un lieu d'échanges : le café de 10h le samedi matin, les journées bénévoles, les fêtes organisées régulièrement et l'Amap tous les mercredis.

Il y a un côté magique quand nous arrivons le samedi, lorsque la brume enveloppe l'étang dans le silence du matin... Et puis c'est motivant de constater l'évolution du parc depuis les premiers travaux en 2006 et de voir la persévérance de tous ceux qui ont participé à ce travail collectif.



L'endroit qu'elle préfère : la vue sur l'étang et la petite maison.

témoignage // Bernard Guérin

Ayant suspendu mon poste au comité Départemental de basket le samedi matin, je fus invité par Cécile à me rendre compte de l'activité des bénévoles travaillant au château.

Étant convié à la première fête champêtre, je me suis initié au démontage des tentes et au rangement. Je me suis tout de suite trouvé bien dans cette ambiance : tout le monde se tutoie, l'entre-aide, le moment de la pause café, le changement de responsable chaque semaine. Je me suis trouvé naturellement entouré et aidé à entrer dans le lieu. Lors de cette première visite, c'était la sécurisation de la maison de l'étang et en face le lavoir « Oh mes amis, il n'y avait pas de lave-linge ». Il boîte et mérite une restauration, surtout avec les gros arbres à l'arrière qui le poussent à la dégradation pour rester seuls aux abords de cet étang. Ce parc où l'on peut errer et faire des découvertes que l'on ne soupçonne pas. À mon âge, j'ai trouvé une petite remise en forme hebdomadaire.



L'endroit qu'il préfère : le lavoir.

Les anecdotes de... Maurice Pouzet : « Gare aux faisans ... et aux baffes !! »

Maurice Pouzet a vécu pendant une période de son enfance dans les communs du Domaine : ses grands-parents Auguste et Louise Pouzet y travaillaient.

Un jour un ami de papa, Dallaine était venu trouver maman au château lui proposer son aide pour attraper les faisans qui y séjournèrent, moyennant partage évidemment, mais maman l'a éconduit en lui disant qu'on était bien capable de les attraper tout seul. Voilà donc le grand-père et papa investis péremptoirement de faire passer les faisans de la prairie du parc dans la marmite des Pouzet et sans avoir à payer tribut à quiconque, ce en quoi elle avait raison.

Seulement, il n'y avait plus de fusil à la maison et il fallait donc recourir au braconnage. Une cage à poussins fit l'affaire : posée au sol et tenue en équilibre avec deux planchettes et une ficelle. Le système fonctionnait très bien, un peu de blé sous la cage et alentour pour attirer les bestioles et celles qui s'y aventuraient déclenchaient la chute du piège.

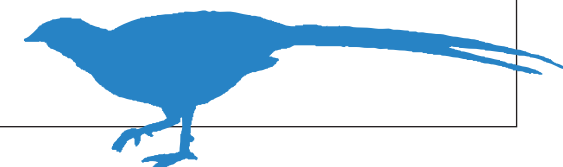
Cet épisode des faisans a dû se passer juste avant l'installation complète de Jean et Hilda au château sinon, le grand-père n'aurait jamais osé poser son piège, quoique celui-ci ne fut pas mis à la vue de tout le monde, mais dissimulé dans le sous-bois qui entourait le parterre de l'Ysle d'Adam face est du château.

L'une des récoltes du gibier capturé fut assez cocasse et valut une baffe grand-paternelle à Gilbert. La cage était posée ce jour-là le long du mur qui monte de l'église en direction de la poste de Féricy. C'est nous, les gamins, qui étions chargés de surveiller de loin pour prévenir Auguste d'une capture éventuelle. Ce fut fait ce jour-là et nous voilà repartis avec le grand-père

pour récupérer le gibier : il s'agissait d'un beau coq et d'une poule. Fausse manœuvre du pépé qui attrape bien la poule mais le coq se débat, mal pris par la queue au sortir de la cage, il ne lui reste dans les mains qu'une poignée de grandes plumes et le coq s'envole dans un nuage de duvet et d'imprécations. Rentrée peu glorieuse à la maison mais l'aventure n'en reste pas là... Quelques heures plus tard, ou peut-être le lendemain au cours de nos cavalcades et passant devant le château, nous avons la bonne surprise de trouver notre coq mort au pied de la façade. Après explications ultérieures du phénomène, la queue des volatiles leur servant de gouvernail, notre bestiole, partie dans la direction du château n'aurait pu changer de cap et se serait fracassée la tête dans le mur. Bien entendu, en ce qui touchait la chasse aux faisans nous avions la consigne formelle de fermer nos clapets, même pour nos copains.

Or, Gilbert ramasse le faisan et court vers la maison, heureux de sa trouvaille et il y trouve le grand-père discutant dans la cuisine avec un voisin, il dépose fièrement son trophée sur la table, regarde pépère : « Le faisan de la cage on l'a bien eu quand même ! ».

Quant à lui, c'est la baffe qu'il a eu sans commentaire du grand-père. C'est certainement la seule qu'il ait reçu de lui dans sa vie. ♦



→ Les bénévoles en action



janvier
février
mars

Nettoyage des bordures
du mur du fond du parc
et de la prairie.



avril
mai

Brûlage au fond de la prairie et distribution de bois.

